

COMMUNE
DE QUINTIN

Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 24 septembre
2021

Convocation du :	20 septembre 2021
Date d'affichage :	20 septembre 2021
Nbre de conseillers en exercice :	23
Présents :	13
Votants :	16

EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2021/09/44 (nomenclature 7.10)

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Etaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - CHATTARD-GISSEROT Thibault - THERIN Emmanuel - GUILLOU-COROUGE Françoise - POISSON François - LE BRIS Isabelle - QUEMARD Bertrand - MORIN Sabine - AUBRY Charlène - LE FUR Corentin - RUEN Pauline - HELLARD Hugo.

Absents excusés : AUBRY Isabelle, MAUJARRET Marie-Madeleine, REPERANT Thibault, COISY Thierry, LE COZLER Marie-Christine, LE CHANU Fabienne, LE BUHAN Erwan, GUILLEMOT Sébastien, BOQUEHO Stéphanie, WEALL Frédérique, REPERANT Thibault

Procuration : Madame AUBRY Isabelle à Monsieur HELLARD Hugo ;

Madame MAUJARRET Marie-Madeleine à Monsieur CARRO Nicolas ;

Monsieur REPERANT Thibault à Monsieur QUEMARD Bertrand.

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur THERIN Emmanuel.

Objet : Vote des tarifs de la salle des fêtes pour 2022

Nicolas CARRO présente le tableau des tarifs 2022 pour la location de la salle des fêtes et propose une évolution de tarif de 2% cette année du fait des travaux de restauration cette année 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer les tarifs de location de la salle des fêtes comme suit :

		2022	
Désignation de l'utilisation		Quintin	Hors Commune
Bal / Fest-Noz / Loto / Spectacle / Théâtre / Concert (pour association cuisine comprise)	Par jour (salle nue)	193 €	370 €
Repas pour association ou particulier (sans la cuisine)	Par jour (salle nue)	193 €	370 €
Congrès, assemblée pour collectivité et autre organisme d'intérêt général (syndicat, fédération, association départementale, régionale, nationale)	1/2 journée (salle nue)	179 €	263 €
	Journée complète (salle nue)	267 €	396 €
Congrès, assemblée pour organisme privé & manifestation commerciale	1/2 journée (salle nue)	243 €	327 €
	Journée complète (salle nue)	364 €	491 €
Séance destinée exclusivement aux scolaires	Entre le lundi et le vendredi midi	Gratuit	non applicable
Séance destinée exclusivement aux scolaires	Le vendredi soir et le week-end	161 €	non applicable
Forfait installation ou désinstallation		74 €	74 €
Forfait installation et désinstallation		149 €	149 €
Utilisation partielle de la cuisine (lave vaisselle et chambre froide) par jour	Forfait jusqu'à 100 convives	60 €	118 €
	au-delà de 100 convives / personne	0,67 €	1,24 €
Utilisation complète de la cuisine (partielle + piano) par jour	Forfait jusqu'à 100 convives	135 €	195 €
	au-delà de 100 convives / personne	1,40 €	2,00 €
Remplacement d'un article du couvert manquant ou vaisselle cassée	par pièce	3 €	3 €
Remplacement matériel de cuisine manquant (plat, pichet, couteau à pain, ...)	par pièce	11 €	11 €
Caution	pour l'année	520 €	520 €
Tarif nettoyage	à l'heure	50 €	50 €

Pour les associations Quintinaises, à but caritatif ou humanitaire (mentionné dans le statut de l'association) : gratuité si entrée non payante / demi-tarif si entrée payante

Pour les associations hors Commune, à but caritatif ou humanitaire (mentionné dans le statut de l'association) : demi-tarif

Pour les associations hors Commune : attribution d'une 2ème date (vendredi, samedi, dimanche, jours fériés) : prix de la salle augmenté de 30%

Ont signé les membres présents.
Pour expédition certifiée conforme.
M. Le Maire
Nicolas CARRO.


